

VOTRE RÉGION

FONDATION DE FRANCE "En passant par la montagne" distinguée

Faire de l'escalade ensemble

ANNECY

« Avant, j'arrivais seulement à grimper les murs tout bas. Les guides de l'association "En passant par la montagne" ont trouvé des tactiques pour que j'arrive à prendre les prises. Grâce à eux, j'ai repris confiance en moi. » Comme Krystopher, 14 ans, ils sont une dizaine de jeunes à avoir trouvé leur voie dans ce club d'escalade « ouvert aux personnes en difficultés sociales ou en situation de handicap », lauréat de la Fondation de France.



Caroline Hoval, directrice et Marie Vaillant, chargée de mission à l'association "En passant par la montagne". Le DL/K. B.

L'association encourage la mixité sociale, conforte son éducatrice, Michèle Nicolas, chef de service à l'institut Guillaume Belluard à Cran-Gevrier. « Innovatrice et exemplaire, l'action d'"En passant par la montagne" améliore le lien social. Son opération est durable et reproductible et s'ancre dans l'environnement local » se sont félicités Georges Clair et Didier Carlier, respectivement correspondants communication et départemental de la Fondation de France en lui remet-

tant le prix "S'unir pour agir".

Autant de lauriers qui n'ont pas été sans faire rougir Caroline Hoval, directrice et Marie Vaillant, chargée de mission. « Nous sommes partis du postulat que certains jeunes de nos vallées vivent à la montagne mais ne la connaissent pas, faute de moyens ou parce qu'ils étaient porteurs d'un handicap physique ou mental » explique Caroline Hoval. L'association propose alors des activités sportives montagnardes aux éducateurs de Haute-Savoie. Puis, dans la

même idée, crée en 2004 au Fayet, un « club d'escalade ouvert à tous ceux qui trouvent difficilement leur place dans un club classique », et à Annecy, en septembre dernier. « L'encadrement assuré par des guides de montagne est spécifique. En outre, nous organisons des temps de rencontre autour de l'escalade axés sur la convivialité plus que la performance. Il s'agit d'un outil de socialisation. Un projet que l'association a pu mener à terme grâce au soutien financier et au suivi sur trois ans de la Fondation de France », insiste Caroline

REPÈRES

FONDATION DE FRANCE

■ Délégation Rhône-Alpes, 19, rue de l'Arbre Sec. 69001 Lyon. Tél. 04 72 10 92 30. Fax. 04 72 10 92 39. E-mail : rhone@fdf.org La délégation a soutenu des actions à hauteur de 430 000 euros pour la Haute-Savoie.

ASSOCIATION "EN PASSANT PAR LA MONTAGNE"

■ Le Bouchet. 74310 Servoz. Tél. 04 50 91 48 04.

HOVAL.

Une bouffée d'oxygène qui lui insuffle d'ores et déjà une foule d'autres idées. « Un groupe montagne qui passera par l'accompagnement pendant deux ans de jeunes dans le cadre de projets éducatifs. Avec à la clé, le passage d'un diplôme d'escalade », également des « sessions de formation en direction des éducateurs et travailleurs sociaux » ou encore, « des projets de chantier de jeunes bénévoles. »

Krystel BABLÉE



Maître Nathalie Andrier, notaire à Annemasse depuis 1999 succède à maître Jean-Yves Camoz (à gauche) à la tête chambre interdépartementale des notaires des deux Savoies. Ils sont ici en compagnie de Bernard Reynys, le président du Conseil supérieur du notariat. Le DL/J. E.

PRINGY

Le vieil homme en costume III^e République, noyé au milieu de ses armoires à volets et de ses dossiers poussiéreux, c'est fini.

Les notaires d'aujourd'hui s'emploient à rénover sans cesse leur image et à mettre en avant les évolutions rapides de leur profession.

Jeudi soir, à l'occasion de l'assemblée générale de la chambre interdépartementale des deux Savoies, maître Bernard Reynys, le président du Conseil supérieur du notariat, avait le déplacement pour rencontrer ses confrères. L'occasion pour lui de mettre en avant l'une des évolutions fondamentales de la profession: le procédé "Télé@ctes". Objectif : assurer les transmissions informatiques sécurisées entre les offices notariaux et l'administration (les services fiscaux en ce qui concerne actes de propriété, mais par la suite d'autres, comme les mairies pour les actes d'état civil).

Peu à peu, l'ensemble des offices est en passe d'être équipé avec des gains en sécurité et en rapidité de travail pour tous les notaires.

Mais cela change-t-il quelque chose pour les

clients. « Oui, répondent sans hésiter les notaires. "Télé@ctes" doit permettre aux acquéreurs de bien immobiliers de recevoir plus rapidement leurs actes de propriété. » Anecdote? Pas vraiment, lorsque l'on sait que celui-ci s'accompagne en général d'un solde de tous comptes, qui représente le trop perçu de l'administration sur les échanges de bien. « À terme, un délai de deux mois - contre bien plus de six en moyenne aujourd'hui - semble raisonnable. Et certains offices se sont même engagés dans des démarches de certification qui doivent faire descendre ce délai à un mois seulement. »

Dans la foulée, les notaires aimeraient même opérer davantage par le biais de virements, ce qui permettrait de gagner encore du temps.

Autant d'avancées qui permettent à professionnels du droit de se présenter comme des conseils indispensables à leurs clients. « Savez-vous, souligne maître Andrier, que plus de 13% des actes de propriété font l'objet de contestation aux États-Unis, pays où la profession de notaire n'existe pas. »

En France, on estime à 500 par an ce type de litiges, alors

REPÈRES

COMBIEN SONT-ILS ?

■ Les pays de Savoie comptent 209 notaires (un chiffre progression) pour un peu moins de 90 offices. Parmi les derniers créés ou qui vont l'être : Chamonix, Aix-les-Bains, Annecy-le-Vieux, Thonon-les-Bains. Contrairement aux idées reçues, si le nombre d'office est fixé par l'État, le nombre de notaires ne fait lui l'objet d'aucun numerus clausus. En tout, la France compte 8 700 notaires.

UNE NOUVELLE PRÉSIDENTE POUR LES DEUX DÉPARTEMENTS

■ Depuis cette semaine, la chambre interdépartementale des deux Savoies, est présidée par maître Nathalie Andrier, d'Annemasse. Elle succède à maître Jean-Yves Camoz, de Chambéry, respectant ainsi le principe d'alternance entre les deux départements à la tête de l'institution.

qu'un million de ventes sont conclues. »

Julien ESTRANGIN

PATRIMOINE Pour créer une maquette interactive du massif La Fondation Crédit Agricole soutient la Maison du Salève

PRÉSILLY

La pièce maîtresse de l'espace muséographique de la Maison du Salève est assurément la grande maquette interactive du massif qui trône au premier étage du vénérable bâtiment datant de 1733. Pour la réalisation de cette maquette à la technologie novatrice, le Syndicat mixte du Salève (SMS) a bénéficié du soutien financier de la Fondation Crédit Agricole "Pays de France".

Depuis sa création en 1979, cette structure du Crédit Agricole des Savoie a déjà soutenu financièrement une trentaine de projets dans les deux départements savoies. Vendredi soir, une centaine de personnes était invitée à la Maison du Salève pour assister à la cérémonie officialisant ce parrainage culturel et patrimonial. Après les discours d'Alain Bullat, ancien président du SMS, de Pierre Cusin, actuel président, de Paul Voiron, vice-président du Crédit Agricole



L'instant solennel de la remise du chèque, avec les responsables du Crédit Agricole des Savoie (à gauche) et l'équipe dirigeante de la Maison du Salève. Le DL/D. E.

des Savoie et de Yann Lhuisier, directeur marketing de la banque, Anne-Marie Desbiolles, présidente de la com-

mission patrimoine régional du Crédit Agricole des Savoie, a remis à l'équipe de la Maison du Salève un chèque

de 12 000 euros avant d'inviter l'assistance à partager le verre de l'amitié.

D. E.

POLITIQUE La seconde vie de l'Assemblée des Pays de Savoie

Gaymard et Monteil veulent une APS plus réactive

CHAMBÉRY (SAVOIE)

Hervé Gaymard souhaite une assemblée « plus musclée ». Son homologue Christian Monteil a appelé à « une cure de jouvence. » Pour les deux nouveaux présidents des conseils généraux de Savoie et de Haute-Savoie, l'Assemblée des Pays de Savoie (APS) doit faire sa révolution si elle veut survivre. Ils ont réuni vendredi l'ensemble des conseillers généraux pour jeter les bases de cette future assemblée, « qui doit se concentrer sur les champs d'action dans lesquels elle a fait ses preuves. »

Une manière diplomatique de dire aussi que l'ancienne formule ronronnait et que sa lourdeur la paralysait. Sur-tout quand le manque d'assiduité des élus empêchait de réunir le quorum. Au bout de 7 ans d'existence, la dynamique voulue par les deux départements était retombée. D'où l'évolution des statuts proposés hier, afin qu'ils soient maintenant discutés puis acceptés séparément par les deux assemblées. Elles se réuniront le 26 mai en Haute-Savoie et le 9 juin en Savoie.

L'objectif est d'abord d'allé-



Même volonté d'Hervé Gaymard et Christian Monteil (entourant le doyen Pierre Devant) de rénover une assemblée qui avait perdu le souffle que lui avaient donné ses fondateurs en 2001. Le DL/J. L.

ger la structure pour la rendre plus réactive. La prochaine assemblée ne comptera plus que 30 membres (15 par département). Elle concentrerait son action sur quatre domaines : la promotion touristique, la valorisation et la promotion des produits agricoles, l'enseignement supérieur et la recherche, la culture. « Ce sont des secteurs dans lesquels l'APS a su réellement montrer son efficacité et son pragmatisme » a estimé Hervé Gaymard avant de laisser la parole à la salle.

Le socialiste Thierry Repen-

tin a regretté « le manque d'ambition » du projet, estimant « dommage d'abandonner le développement économique, la question des transports et des traversées alpines », dans les missions de l'APS. Critique balayée par Hervé Gaymard, assurant que de tels dossiers trouveraient leur place lors de sessions spéciales qui pourraient être décidées par l'assemblée. Seul terrain d'entente entre les deux bords : l'APS doit trouver un second souffle si elle veut conserver sa raison d'être.

J. L.

Nos spécialistes seront dans votre région du lundi 19 au vendredi 23 mai. Pour une évaluation gratuite et confidentielle de vos œuvres, n'hésitez pas à nous contacter afin de convenir d'un rendez-vous.

Lionel Gosset
lgosset@christies.com
06 80 60 23 49

Catalogue et enchères en ligne sur christies.com

SEMAINE D'EXPERTISE EN RÉGION RHÔNE ALPES

Nos conseillers régionaux sont également à votre disposition pour tout renseignement.

Bordeaux Marie-Cécile Miquel 06 50 51 85 47	Mercredi 21 Mai de 10h à 18h ANNECY Hôtel Imperial Palace Allée de l'Impérial 74000 Annecy
Dauville Mélina Goussier 06 57 73 93 74	Judi 22 Mai de 10h à 18h BOURG EN BRESSE Hôtel de France 19 place Bernard 01000 Bourg en Bresse
Lille Laurence Lalot 06 50 07 82 33	Vendredi 23 mai de 10h à 18h DIJON Hôtel Sofitel La Cloche 14, place Darcy 21000 Dijon
Marseille/Provence Fabienne Albert-Corani 04 07 72 23 43	
Nantes Nathalie Gregory 06 56 44 93 70	
Toulouse Florence Grosjean 06 57 40 99 97	